

## Agriculture | "Sortir des pesticides": Néo Terra et la Région passent à l'action



**Votée en juillet dernier, la feuille de route Néo Terra du Conseil régional d'Aquitaine, qui a pour objectif d'accompagner et accélérer la transition écologique commence d'ores et déjà à se décliner en financements pour la mise en œuvre d'actions concrètes. Exemple dans le secteur agricole avec l'appel à manifestation d'intérêt « Sortir des pesticides » lancé par la Région et l'Agence de l'eau Adour Garonne et dont les deux projets lauréats s'apprêtent à recevoir les fonds votés par les élus régionaux le 10 février dernier. Les bénéficiaires : 120 éleveurs de Blondes d'Aquitaine en Béarn et une quarantaine de producteurs de fraises et tomates sous serre dans le Lot-et-Garonne. Autant d'agriculteurs qui, par le biais de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour les uns et de la Coopérative Valprim pour les autres, s'engagent à des réductions « drastique » d'intrants sur leurs exploitations.**

Avec l'ambition de sortir des pesticides d'ici 2030, mieux vaut ne pas trop traîner dans la mise en œuvre des objectifs... Doté d'une enveloppe de 570 000 € de crédits régionaux, en complément de 580.000 € de financements de l'Agence Adour Garonne. l'appel à Manifestation d'intérêt du même nom, « sortir des pesticides », a donc d'ores et déjà désigné ces deux lauréats, et l'attribution de la partie régionale des aides a été votée le 10 février dernier.

### En Béarn: 120 éleveurs sur 7800 ha sur la voie de la Haute Valeur Environnementale

Première des bénéficiaires, la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques sur un projet dédié à 120 éleveurs de bovins viande, race Blonde d'Aquitaine, installés sur les coteaux du Béarn et des Barthes ou sur les coteaux du gave de Pau et de Ger. Si ces éleveurs, qui pèsent à eux seuls 7800 ha, sont déjà engagés dans une démarche de réduction des pesticides dans le cadre d'un accompagnement par l'Europe (MAEC polyculture élevage), le projet (sur 3 ans) retenu par l'AMI permet d'aller plus loin ; les éleveurs s'engageant à certifier leur exploitation « Haute Valeur Environnementale ». Et le niveau d'engagement concernant la réduction des produits phytosanitaires est pour le moins important. Est en effet posée, « une baisse de 50% de l'IFT (Indice de fréquence de traitement)

d'exploitation par rapport à l'IFT régional en année 3 et une baisse de 25% de l'IFT de l'exploitation en année 3 par rapport à sa moyenne des trois années du projet ».

Pour cela, la stratégie visée est de s'appuyer sur les ressources herbagères pour diminuer l'utilisation de pesticides avec une agriculture de conservation des sols pour répondre aux enjeux agro écologiques. Autre point à travailler selon la Chambre d'agriculture: favoriser l'autonomie alimentaire qui permettra de développer des cultures plus économes en intrants et de mieux valoriser l'herbe.

Concrètement, la délibération votée à l'occasion de la commission permanente le 10 février dernier indique que « la sollicitation financière de l'AMI ne porte que sur la partie amont du projet avec l'indemnisation des agriculteurs. Les actions collectives seront prises en charge dans le cadre du programme Agroréseau (porté par la Chambre d'agriculture et département, ndlr). Le suivi IFT et la certification Haute Valeur Environnementale seront pris en charge par la chambre d'agriculture 64 et /ou l'agriculteur. »

Au total sur un projet estimé à 1 279 300,00 €, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'Eau Adour Garonne apportent chacune 360 000 € soit, ensemble, plus de 55% des financements totaux.

## En Lot-et-Garonne: l'ambition exemplaire des producteurs de Valprim

Autre exemple concret de la volonté des acteurs de s'engager et de celle de la collectivité régionale de mettre en oeuvre ses ambitions, du côté des producteurs et de fraises et tomates sous serre (dont 55% sont déjà en Ecoserre) de la coopérative Valprim en Lot-et-Garonne. L'objectif du projet retenu dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt vise « une réduction de 50 à 80% des IFT par rapport aux références de la coopérative et de 74% par rapport à la référence régionale » en ce qui concerne la culture de tomates et, « en culture de fraises, une réduction de 50 à 60 % par rapport aux références de la coopérative et à 62% par rapport à la référence nationale ». Là encore l'ambition est exemplaire.

Pour y parvenir le plan d'action de Valprim consiste à accentuer la veille et l'innovation et synthétiser les solutions de protection des plantes. Une fois les solutions innovantes validées, les techniques seront déployées chez les producteurs. Pour cela la coopérative propose de renforcer le conseil agronomique aux agriculteurs avec plus d'échanges de bonnes pratiques ou encore l'intervention de consultants spécialisés. « Un accompagnement dans leurs réflexions stratégiques sur les outils de production sera également mené » assure la coopérative.

Enfin, « le surcoût engendré par les pratiques et les investissements mis en oeuvre doit être compensé par de la création de valeur. C'est pourquoi Valprim souhaite déployer le label Zero résidus de pesticides avec la mise en place d'un plan marketing et commercial », détaille la délibération du Conseil régional. Concrètement, sur un plan de financement de 596 676,00 €, l'aide régionale se monte à 210 000 € soit 35% du total, en appui du financement de 220 000€ accordé par l'Agence de l'eau.



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui.fr*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 18/02/2020*

*[Url de cet article](#)*